



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 juin 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 19h20

Étaient présents :

G.B.M : BAILLY Guillaume (à partir de 18h43) ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;
C.C.L.L : MESNIER Christian ; STADELMANN Jean-Claude ; PRILLARD Angèle
C.C.V.M : /

Étaient excusés :

G.B.M : AEBISCHER Elise et BILLEREY Pascale, sa suppléante ; COUDRY Sébastien et BAEHR Frédérique, sa suppléante ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLIOLO Lorine ; LEMERCIER Myriam
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard et FESSELIÉ Catherine, sa suppléante ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe et GOSSE Pascal, son suppléant ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël
C.C.V.M : BERCOT Françoise, suppléante de GAUTHIER André ; MORALES Roland

Secrétaire de séance : LAMBERT Marie

Procuration de vote :

Mandants : BAILLY Guillaume (jusqu'à 18h43) ; CHOPARD Félix ; GAGLIOLO Lorine ; Nadine DUSSAUCY

Mandataires : LEGAIN Olivier (jusqu'à 18h43) ; Angèle PRILLARD ; CAULET Claudine ; Jean-Marc BOUSSET

**Objet : PI.8A.Etat des actes de gestion courante pris par Monsieur le Président
2022/06_16-41**

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 1^{er} mars 2022 au 31 mai 2022.

1. Comptabilité

- a. Appel à cotisation 2022 au titre de la prolongation d'adhésion à ATMO Franche-Comté, Surveillance de la qualité de l'air : 500 € TTC
- b. Appel à cotisation 2022 au titre de la prolongation d'adhésion à l'AUDAB, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon : 1 000 € TTC

2. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 382 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (215 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) :

MARCHES DE SERVICES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Assurance dommages aux biens 16 déchetteries M°22-26	09/05/2022	GROUPAMA	39100	32 023.32 €
Installation d'un système de détection incendie par caméra thermique pour le centre de tri du SYBERT M°21-52	17/05/2022	ANTENNES PEPIOT SECURITE	25000	16 056 €
Maîtrise d'œuvre projet de protection incendie installations industrielles du SYBERT M°22-24	02/06/2022	SAFEGE	67300	51 450 €

MARCHES DE FOURNITURES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°1 : La protection du corps M°22-14	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	100 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°2 : La protection des pieds M°22-15	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	20 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°3 : La protection des mains M°22-16	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	40 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°4 : La protection de la tête M°22-17	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	24 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°5 : Les tenues spéciales animations M°22-18	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	8 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°6 : Autres équipements M°22-19	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	8 000 €

3. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) HT	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°3 au marché n° 19-10 Conception, fabrication et pose de divers panneaux de signalisation pour le SYBERT Objet : Prix nouveau	SPM	85 000 €	/	09/03/2022
Avenant n°3 au marché n° 21-13 Prestations d'impression et de reprographie dans le domaine de la communication Objet : Prix nouveau	BSM	80 000 €	/	15/04/2022
Avenant n°2 au marché n° 21-36 Traitement des déchets issus des déchetteries Lot n°7 : traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - hors REP Objet : Changement de SIRET	TRIADIS	326 400 €	/	03/05/2022

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
 Le Président du SYBERT,
 Cyril DEVESA

